**28ème session du Groupe de travail chargé de l’EPU**

**Pays sous examen : La Suisse**

**Déclaration de la Délégation de la République Islamique de Mauritanie**

**Je vous remercie, M. le Président**,

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Suisse et la remercie pour la présentation de son rapport national qui renseigne sur les évolutions importantes intervenues au plan normatif et institutionnel en matière de promotion et de protection des droits de l’homme.

La Mauritanie relève avec intérêt que depuis son dernier EPU, la Suisse a engagé d’importantes réformes pour donner suite aux recommandations acceptées.

Ma délégation salue la qualité de la coopération de la Suisse avec les Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l’homme, les organes de traité ainsi que les procédures spéciales et dont elle contribue au bon fonctionnement.

Ma délégation tout en félicitant la Suisse pour son engagement franc de la Suisse dans le domaine de la promotion et de de la protection des droits de l’homme, souhaite soumettre à son examen les recommandations suivantes :

***1*** *- D’examiner la possibilité de devenir partie à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille,*

***2*** *- D’accélérer la mise en place d’une institution nationale des droits de l’homme indépendante, dotée d’un large mandat et de ressources humaines et financières suffisantes, conformément aux Principes concernant le statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l’homme.*

Pour terminer, la Mauritanie souhaite plein succès à la délégation à la Suisse dans la mise en œuvre des recommandations acceptées à l’issue de cet examen.

**Je vous remercie.**